# Mon partenariat volailles

## Quels sont les aléas de production en élevage de volaille de chair ?

Les maladies infectieuse, virus → Mortalité des animaux

Prédateur (renard, fouine, prédateur à 2 pattes etc)

→ Perte d'une partie des animaux

→ **2 solutions pour l'éleveur·euse**

→ Privilégier les amapien·ne·s avec lesquels il·elle est engagé·e par rapport a ses autres circuits de distribution → Perte de revenu pour le·la paysan·ne

→ Appliquer le principe de la solidarité en cas d'aléas et trouver un compromis avec ses amapien·ne·s: report de livraison, pas de livraison, partage de la production restante...

Aléas climatiques: Sècheresse, inondations, ... → Baisse du rendement des cultures et de la qualité des récoltes destinées à l'alimentation des volailles → Baisse du poids des volailles → Le poids des volailles n'est pas garanti

## Penser mon contrat solidaire:

**Idée** : On définit un poids moyen des volailles et donc un prix unitaire moyen et on prépaye donc toute la production en début de contrat.

Exemple:

| Description | Prix unitaire moyen | Livraisons | Quantité | TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| Poulet (entre 1,5 et 2,5 kg) | 27,50 € | X 12 | X ..... | = ..... , ...€ |

La nature étant ainsi faite, leur poids peut varier à âge égal malgré un traitement et une alimentation identique… Chaque amapien·ne s'engage à veiller à varier le poids des poulets qu'il récupère afin de ne pas léser ses co-amapien·ne·s. Le référent du contrat pourra imposer des poids pour assurer l'équité entre tous.

Il peut arriver que les poulets soient plus petits que 2kg suite à un aléa de production ou climatique ce contrat permet donc d'accepter cette diminution et donc d'adopter une démarche solidaire sans remboursement.

## Gestion interne à l'AMAP :

- Tenir un tableau de suivi des poids des poulets pris par chaque amapien·ne afin qu'ils·elles ne se sentent pas léser et que le rééquilibrage se fassent entre eux.

Exemple:

Tableau rempli à chaque livraison précisant les poids des poulets reçus pour chacun des amapiens. Faire une moyenne des poids à mi-année pour chaque amapien·ne afin de voir s'il y a un rééquilibrage à faire.

| | **Janvier** | **Février** | **…** | **Décembre** | **Moyenne à l'année** |
|---|---|---|---|---|---|
| **Nom amapien n°1** | | Poids poulet | | | **……. kg** |
| **Nom amapien n°2** | | Poids poulet | | | **……. kg** |
| **Etc** | | Poids poulet | | | **…** |

## Les problématiques pour établir un contrat d'engagement solidaire

Le poids des volailles **peut varier** en fonction de la période, des aléas de production et du lot abattu. Il peut paraître difficile de mettre en place un contrat avec **prépaiement et engagement** dans lequel on paye **la volaille à son juste prix.**

**C'est pourquoi, il peut être tentant d'adopter la méthode suivante** :

- On prépaye toute la commande en début de contrat en payant un prix moyen pour chaque volaille
- Le prix réel des volailles fournies à chaque adhérent est enregistré à chaque livraison.
- En fin de saison le total des volailles fournies est calculé pour chaque adhérent.
- La différence négative est due à l'aviculteur·rice. Le solde positif est remboursé à l'adhérent·e.

## Réflexion:

- Quel est l'engagement sur le partage des risques et des bénéfices naturels liés à l'activité agricole avec ce type de méthode ?
- Que vous inspire le fait de rembourser l'amapien·ne ou le·la paysan·ne en fonction des quantités livrées ?

## Vers quoi peut-on tendre?

- Il est possible (comme dans l'exemple en page 2) de partager les risques de variation du poids des poulets entre les amapien·ne·s d'un même groupe.